



U.C.S.A.cgt

méfions-nous des FO z'amis

Le syndicalisme suppose de la rigueur, de la cohérence et de l'honnêteté. Ce n'est pas toujours le cas à France télévisions. La preuve par l'exemple avec le préavis sur la soirée électorale de dimanche.

Première contradiction

Nombreux sont les salariés qui ont été surpris d'apprendre qu'un syndicat minoritaire de FTV qui venait tout juste d'approuver l'accord du 22 mars sur l'assurance chômage (abaissant les droits des intermittents), osait appeler ces mêmes intermittents à la grève pour le second tour des élections municipales.

Seconde contradiction

La demande de ce syndicat laisse en effet pantois. Il s'agirait de faire pression sur la réunion du 27 mars qui vise à adapter l'application de l'accord collectif aux intermittents. Or cette réunion se tient dans le cadre d'une saisine (entre autres demandée par ce syndicat) précisément destinée à éviter les conflits collectifs et qui est ainsi remise en cause par cette initiative hasardeuse.

Troisième contradiction

Il est aussi question dans ce préavis de l'accord sur le CDD d'Usage signé par ce syndicat fin 2006. Un accord qui a cassé l'unicité des métiers techniques. En contradiction totale avec ce texte qu'il a lui-même signé, ce syndicat voudrait faire croire qu'il cherche à placer les salariés qu'il a déqualifiés dans la catégorie supérieure.

Plan com' à 2 balles

La CGT ne se fait aucune illusion sur les capacités de mobilisation de ce syndicat qui, pour ne pas prendre de risque, lèvera très probablement son préavis comme l'a déjà annoncé la direction (visiblement bien informée) en réunion ce matin.

La CGT dénonce des pratiques lamentables qui nuisent à l'image du syndicalisme et du service public, cultivent la confusion et risquent d'opposer les salariés entre eux de façon totalement inefficace.

La CGT aux côtés des salariés

La CGT poursuivra son combat loyalement et unitairement aux côtés des intermittents, comme elle l'a toujours fait. Elle continuera à faire reconnaître leurs droits devant les tribunaux. Elle réclame une véritable négociation sur l'assurance-chômage, sur la base de ses contre-propositions. Elle dénonce la déloyauté de la négociation du 22 mars. Elle demande au gouvernement de ne pas agréer l'accord sur l'assurance chômage.

Rejoignez la CGT, la force des salariés

Paris, le 27 mars 2014